

AtkinsRéalis



STRATÉGIE FISCALE MONDIAL



Stratégie fiscale mondiale

En tant que leader de la conception et la réalisation de l'environnement bâti, nous avons une formidable occasion d'avoir une incidence positive sur la société en étant partenaires de nos clients afin de rendre le monde plus écologiquement durable pour tous. AtkinsRéalis génère le savoir, l'ingéniosité et la motivation pour relever bon nombre des défis les plus pressants d'aujourd'hui — la croissance démographique, les transports et les changements climatiques — pour renforcer les communautés et assurer un avenir meilleur et plus sûr.

AtkinsRéalis est une entreprise mondiale de pointe de services professionnels et de gestion de projet et exploitant des bureaux dans le monde entier.

Nous nous soucions des grands enjeux auxquels la planète est confrontée et nous sommes dédiés à façonner un meilleur avenir pour notre planète et ceux qui l'habitent. Nous croyons que les impôts jouent un rôle central pour soutenir les objectifs d'AtkinsRéalis en matière de responsabilités environnementales, durables et sociales. Nos **contributions fiscales** ont un impact sur les communautés et les territoires dans lesquels nous exerçons nos activités, et nous reconnaissons le rôle que nous devons jouer, car la plupart des actions que nous entreprenons ont une conséquence fiscale. Notre **stratégie fiscale** démontre notre engagement en faveur de la **transparence fiscale** en définissant l'approche du Groupe en matière de gestion de gouvernance et des risques fiscaux telle qu'elle est appliquée dans le cadre de nos activités commerciales.

Notre **Code de conduite** est là pour garantir l'intégrité et la transparence dans la conduite de nos activités et dans nos relations avec les autres. Nos employés ont tous le devoir et la responsabilité de signaler de bonne foi toute préoccupation concernant le comportement du Groupe AtkinsRéalis ou de toute personne associée au Groupe en lien avec notre Code de conduite. Cela inclut toute violation des lois, règles, réglementations ou politiques d'entreprise et autres qui s'appliquent à nous, à notre groupe d'affaires et/ou unité d'exploitation ou à la Société ou à tout cas observé d'inconduite ou de pression pour compromettre les normes de la Société.

Notre stratégie fiscale mondiale s'applique à tout le personnel d'AtkinsRéalis et aux entités contrôlées par le Groupe AtkinsRéalis. Notre [stratégie fiscale au Royaume-Uni](#) alignée sur notre stratégie fiscale mondiale est publiée séparément sur le site internet d'AtkinsRéalis afin de se conformer à la législation du Royaume-Uni.



Notre approche envers la fiscalité

Nous sommes exposés à une variété de risques fiscaux, y compris ceux liés à la production et à la conformité des déclarations fiscales, et ceux liés aux transactions et à la réputation.

Nous avons pour objectif de respecter toutes les réglementations fiscales applicables et d'assurer la conformité fiscale dans chaque pays dans lequel nous exerçons nos activités.

Nous avons la responsabilité de payer la juste part d'impôts dans chacune des juridictions dans lesquelles nous exerçons nos activités tout en équilibrant nos responsabilités à l'égard de nos actionnaires.

Nous adoptons une approche conservatrice face aux risques fiscaux et à l'adoption de positions fiscales. L'évaluation du risque tient compte de la réputation, de la marque, des relations gouvernementales, ainsi que des avantages qu'offrent la certitude et les relations avec les autorités fiscales.

Nous nous engageons à respecter les principes d'ouverture, de coopération, de communication et de transparence dans notre approche des relations avec les autorités fiscales.

AtkinsRéalis tient à jour des politiques et des procédures internes afin d'appuyer notre cadre de gouvernance fiscale, lequel s'aligne sur notre cadre de risque et de contrôle plus large.

Gouvernance fiscale

La vice-présidente principale, Fiscalité relève directement du chef des affaires financières (CFO) qui, par délégation du conseil d'administration, est responsable de la stratégie fiscale mondiale d'AtkinsRéalis, supportant un cadre de gouvernance et de gestion des risques fiscaux, les questions fiscales les plus importantes étant examinées par le comité d'audit d'AtkinsRéalis. La stratégie fiscale mondiale d'AtkinsRéalis a été revue et approuvée par le chef des affaires financières et est périodiquement mise à jour.

Conformité fiscale et déclaration

Nous nous efforçons de produire nos déclarations de revenus et de payer nos impôts en temps opportun conformément aux lois applicables.

Nous cherchons à nous assurer que les déclarations fiscales sont faites conformément à la législation nationale et internationale pertinente et aux normes d'information financière telles que les Normes internationales d'information financière (IFRS), les contrôles internes en matière d'information financière (NI 52-109) et le cadre réglementaire de l'OCDE, entre autres.

Planification fiscale et incitatifs fiscaux

De concert avec les équipes Fiscalité mondiale et RH mondiale, AtkinsRéalis structure ses activités de manière efficace sur le plan fiscal tout en respectant toutes les lois fiscales applicables.

Là où il existe plusieurs alternatives pour atteindre les mêmes résultats ou objectifs commerciaux, nous prendrons en considération tous les facteurs pertinents, y compris la fiscalité, avant de choisir la meilleure option. Au cas par cas, lorsque nous sommes incertains quant à la manière d'appliquer une loi pertinente, et en fonction d'autres facteurs tels que l'importance, l'incertitude, l'application de la législation récemment promulguée ou des défis techniques particuliers, nous pouvons demander des conseils professionnels externes pour soutenir notre processus décisionnel.

Afin d'optimiser notre situation fiscale, nous pouvons avoir accès à des incitatifs offerts par les autorités gouvernementales, par exemple des crédits d'impôt pour la recherche et le développement ou des subventions gouvernementales. Le cas échéant, nous veillons à ce que cela soit conforme au cadre réglementaire pertinent et à l'esprit de la loi.

Transparence

Tous nos rapports avec les autorités fiscales, les représentants du gouvernement et les tiers se font de manière professionnelle, courtoise et opportune. En cas d'erreur, nous nous efforçons d'y remédier, de la divulguer et de la résoudre de manière proactive, dès que raisonnablement possible après identification, conformément aux exigences de la loi.

AtkinsRéalis s'engage à respecter le cadre de conformité collaborative tel qu'il a été élaboré par l'OCDE et dépose la Déclaration pays par pays (CbC Report) au Canada (auprès de l'Agence du revenu du Canada) et dans les juridictions du monde où nous exerçons nos activités qui n'ont pas actuellement de relations d'échange actives, mais où la déclaration pays par pays est requise.

Technologie fiscale

Nous reconnaissons l'importance de la technologie comme moyen d'améliorer la qualité et l'exactitude de l'information et de renforcer nos processus fiscaux. Dans le cadre de notre projet de transformation des finances, nous évaluons et mettons en œuvre des solutions technologiques alternatives comme moyen d'améliorer l'intégrité des données fiscales et de faciliter la transparence fiscale.



Notre approche de l'évasion fiscale

AtkinsRéalis a une politique de tolérance zéro à l'égard de toute facilitation criminelle, y compris l'évasion fiscale, et n'accepterait jamais d'être complice d'avoir facilité l'évasion fiscale d'un tiers dans quelque juridiction que ce soit. AtkinsRéalis ne s'engagera, ne facilitera, ni ne sera associée à aucune forme d'évasion fiscale où que ce soit dans le monde.

L'évasion fiscale fait référence à l'évasion fiscale illégale effectuée lors d'une fausse déclaration des affaires du contribuable dans le but de réduire ou d'éliminer son impôt à payer. Cela peut prendre la forme d'une déclaration fiscale malhonnête par la sous-estimation des revenus ou des gains ou la surestimation des déductions ou des pertes. L'évasion fiscale peut être réalisée par des particuliers, des sociétés ou des fiducies. La facilitation de l'évasion fiscale fait référence à une action (ou omission) délibérée et malhonnête pour aider une autre personne à échapper à l'impôt dans n'importe quelle juridiction.

L'évasion fiscale couvre toutes les formes d'impôt, y compris, mais sans s'y limiter, les charges sociales et liées à l'emploi, les cotisations d'assurance nationale et de sécurité sociale, les impôts sur le capital, l'impôt sur les sociétés, les droits de douane, la TVA ou autres taxes indirectes sur les ventes et les biens, quel que soit le territoire.

[Le Code de conduite](#) d'AtkinsRéalis détaille la variété des canaux de signalement pour soulever des préoccupations concernant des comportements contraires à l'éthique ou illégaux en matière fiscale et comprend une ligne de signalement par un tiers et une formation distincte sur la communication et la sensibilisation face aux risques de facilitation d'évasion fiscale est offerte au personnel concerné.

Gestion des risques fiscaux

AtkinsRéalis dispose d'une équipe Fiscalité mondiale, composée de professionnels dûment qualifiés et formés, qui gèrent les risques fiscaux tant au niveau de la surveillance centrale qu'au niveau de la gestion régionale.

Nous avons d'importantes équipes internes aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Canada qui sont chargées de gérer les déclarations de revenus locales, de fournir des services de conseil fiscaux et de planification aux équipes de projet et d'appel d'offres, de surveiller les risques fiscaux et d'entretenir les relations avec les autorités fiscales locales.

Notre équipe Fiscalité mondiale, qui est également présente au Moyen-Orient et en Inde, assure la gestion fiscale liée à chaque pays où nous exerçons nos activités afin de garantir la conformité aux règles fiscales et de surveiller les risques fiscaux.

Il est entendu qu'il existe toujours un certain niveau de risque fiscal associé à l'exercice d'activités dans plusieurs juridictions fiscales, aux changements fréquents des lois fiscales et aux différentes interprétations des différentes autorités fiscales quant à l'application de la législation fiscale pertinente. Nous sommes conscients de notre réputation de contribuable responsable et la prenons très au sérieux, notamment parce que nous reconnaissons non seulement l'impact social des contributions fiscales sur les économies dans lesquelles nous exerçons nos activités, mais également l'impact potentiel de la non-conformité sur notre capacité à gagner des mandats, en particulier avec le gouvernement.

Siège Social

455 boul. René-Lévesque ouest
Montréal, Québec
Canada, H2Z 1Z3
Tél. : 514-393-1000
Télec. : 514-866-0795